

Postulat

Investir financièrement dans des locaux en construction afin de favoriser l'implantation de médecins et thérapeutes à Moudon

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux,

La pénurie dans certains domaines de la médecine¹ est bien réelle en Suisse et Moudon n'y échappe pas. Le Conseil Fédéral a publié un communiqué² (25.01.2023) afin d'assouplir la loi qui oblige les praticien.ne.s à exercer 3 ans avant de s'installer comme indépendant.e.

Bien que le développement économique et démographique de Moudon soit en plein essor, l'accès aux pédiatres et aux psychothérapeutes/psychiatre pour adultes et enfants demeure son parent pauvre. La population moudonnoise ne cesse d'augmenter, mais certains services de santé de base ne suivent pas l'essor de la population.

A Moudon, les pédiatres Catherine Paccaud et Leslie Monod sont les seules à pratiquer dans la région et leur cabinet est saturé depuis des années (nouveaux-nés et fratrie uniquement acceptés). Afin de mieux cerner le manque réel pour la population, les doctresses ont volontiers accepté de tenir le compte des refus opposés à de nouveaux patients. En l'espace de 5 semaines³, elles ont dû refuser 35 nouveaux patients et les orienter sur Payerne ou sur Lausanne (le cabinet pédiatrique de Mézières étant aussi complet). Leur secrétariat médical m'a informée que de nombreuses personnes qui avaient essuyé un refus n'étaient pas motorisées. Et la doctresse Paccaud m'a également rapporté que ses consœurs et confrères à Lausanne lui avaient explicitement demandé de ne plus leurs orienter de nouveaux patients car ils privilégiaient le facteur géographique dans le suivi d'une nouvelle patientèle.

En parallèle, elles m'ont transmis qu'elles avaient décidé de ne pas emménager au centre médical de la Bressonne car les prix y sont « prohibitifs ». Pour ce qui est du centre policlinique HIB, elles n'ont pas voulu s'y installer car la condition imposée était dès lors de s'affilier au HIB de Payerne et par conséquent de renoncer à leur statut d'indépendante. A noter que si elles venaient à quitter Moudon, les appartements où elles exercent leurs consultations ne pourraient pas être repris par des pédiatres car ils ne répondent plus aux normes actuelles.

¹ Notamment les pédiatres, les psychiatres/pédopsychiatres et les psychothérapeutes de l'enfance et de l'adolescence

² <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-92640.html>

³ Statistique sur la période du vendredi 27 janvier au vendredi 3 mars 2023

La santé physique et mentale de la population est tout aussi importante que le développement du tissu économique. De nombreuses familles sont contraintes d'effectuer de grandes distances pour se rendre chez un pédiatre pour leur enfant malade. Et je constate dans ma pratique que de nombreuses familles renoncent à consulter à une distance importante de Moudon quand cela concerne la santé psychique de leur enfant (pédopsychiatre ou psychothérapeute). C'est un fait que le facteur de la distance est un frein important dans la demande d'aide.

Bien que le cabinet médical Mayor-Pleines & Cie (actuel centre médical de la Bressonne) ait déjà organisé par le passé des *opérations séduction* (visite touristique de Moudon) destinées aux médecins généralistes, cette action – aussi louable soit-elle – ne suffit pas. En effet, tant que les espaces aux normes seront soit inexistantes soit trop chers, les médecins spécialisés et les thérapeutes ne s'installeront pas à Moudon.

Sachant que de nombreux logements vont être créés dans les prochains mois/années à Moudon (240 appartements au quartier Saint-Michel⁴, 28 appartements au Perron, projet immobilier aux Terreaux), j'invite le Conseil Communal à permettre à la Municipalité d'étudier la possibilité d'investir des fonds dans l'achat de locaux prévus dans le cadre des projets de construction en cours, pour les dédier aux domaines médicaux sous-dotés⁵.

Par ce postulat, je prie la Municipalité d'étudier des moyens d'investir dans la création d'un contexte favorable à la venue et à l'implantation de médecins manquants à Moudon sans mettre à mal les finances publiques.

Je remercie le Conseil Communal pour l'attention portée à ce postulat et l'invite à le soutenir.

Moudon, le 3 mars 2023

Laetitia Seitenfus

⁴ Après vérification auprès du prometteur, le plan de quartier est composé de 3 phases : phase 1 = 6 immeubles en construction (3 à la vente et 3 en location), phase 2 = 6 immeubles à la vente dans un futur proche avec de nombreux espaces commerciaux et phase 3 = 6-8 immeubles dans un futur lointain. Les phases 1 et 2 devraient déjà comptabiliser environ 720 nouveaux habitant.es. A ce stade les plans des immeubles de la phase 2 pourraient encore être adaptés aux exigences liées aux normes des professionnels de la santé.

⁵ Notamment les pédiatres, les psychiatres/pédopsychiatres et les psychothérapeutes de l'enfance et de l'adolescence